

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

09_2019 du 6 décembre 2019

L'an deux mille dix neuf

Le 6 décembre à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de monsieur Philippe AUPHAN, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par lui le 29 novembre 2019 par courrier électronique

Étaient présents : Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Hélène CHAULLIER, Amandine HEBREARD, Corinne LEBRUN FREDDI, Serge NARDIN, Laurence OCCELLO, David PACIOTTI, Tristan RIQUE, Christophe RAMEAUX

Absents excusés :

Mohamed MALLEM pouvoir à Philippe AUPHAN

Marcel PELLEGRIN pouvoir à Corinne LEBRUN FREDDI

Virginie TOUSSAINT pouvoir à Tristan RIQUE

Absents :

Christopher DAVO,

Frédérique ANGELETTI a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour :

- Une décision modificative au budget eau et assainissement.
- Une décision modificative au budget principal
- L'attribution d'un colis pour le 3^{ème} âge.
- Aide à l'installation du médecin

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

1. Recrutement et rémunération des agents recenseurs.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- de créer deux postes occasionnels d'agents recenseurs,
- que chaque agent recenseur percevra la somme forfaitaire de 825 € bruts pour effectuer sa mission (la totalité des opérations de recensement, les formations, le repérage, les déplacements) et une indemnité de 1 € brut par feuille de logement,
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2019
- D'autoriser le Maire ou son représentant à prendre et à signer tout acte y afférent.

2. Ouverture d'une ligne de trésorerie :

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a pris les décisions suivantes :

CRCM 09_2019
6 décembre 2019

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune de Vaugines décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne une ouverture de crédit « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 100 000 Euros :

Les conditions de la ligne de trésorerie interactive que la commune de Vaugines décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne sont les suivantes :

- Montant : 100 000 Euros
- Durée : 365 jours
- Taux d'intérêt applicable : € ESTER + marge de 1,00 %

Le calcul des intérêts étant effectué en tenant compte du nombre exact de jours d'encours durant le mois, rapporté à une année de 360 jours.

- Périodicité de facturation des intérêts : mensuelle civile à terme échu
- Frais de dossier : 100 Euros
- Commission d'engagement : 0 Euros
- Commission de gestion : 0 Euros
- Commission de mouvement : Néant
- Commission de non-utilisation : 0.15 % de la différence entre l'encours moyen des tirages au cours de chaque période et le montant de l'ouverture de crédit

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à signer le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne.

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.

3. Attribution de chèques cadeaux a l'occasion de Noël :

Où l'exposé de monsieur le maire, à l'unanimité,

Le conseil municipal décide d'octroyer pour Noël des chèques cadeaux ou bons d'achats à concurrence du montant plafond exonéré des charges sociales, aux agents, stagiaires, titulaires, non titulaires, à temps complet ou non complet, rémunérés au 31 décembre de chaque année et à madame Marie-Claire GIRARDET pour son conseil à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

4. Décision modificative au budget eau et assainissement :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de virement de crédits supplémentaires suivants, sur le budget eau et assainissement de l'exercice 2019

CRCM 09_2019
6 décembre 2019

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
041	21531	10013	réseau d'adduction d'eau	13 528,30
				13 528,30

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
041	2031	10013	frais d'études	13 528,30
				13 528,30

5. Décision modificative au budget principal de la commune :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Nature	Montant
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	395,80

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Nature	Montant
022	022	Dépenses imprévues	-395,80
			-395,80

6. Attribution de colis de Noël aux aînés

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'octroyer pour Noël des colis d'une valeur maximale de 27 € par personne aux personnes âgées de 70 ans et plus .
- Les crédits afférents à ces dépenses sont inscrits au compte 6232 « Fêtes et cérémonie »

7. Aide à l'installation du médecin

Monsieur le maire se réjouit de l'installation, au mois de janvier 2020, du Docteur Jonathan PEDROSA, fraîchement diplômé, à la maison médicale Jean Henri ALAMELLE.

Il propose au conseil municipal de lui attribuer une aide pour l'achat du matériel bureautique (ordinateur imprimante) et de logiciels à concurrence de 5 000 €.

Cette aide sera attribuée sur présentation des factures acquittées et de l'engagement de rester 3 ans sur la commune de Vaugines.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.



CRCM 09_2019
6 décembre 2019

